

**M. Fortier:** Oui.

**Le président:** Qui est le rédacteur en chef itinérant?

**M. Hancox:** David MacDonald.

**Le président:** Oh, j'ai vu des articles écrits par lui.

Je voudrais dire aux sénateurs—j'ai seulement encore deux questions, mais peut-être certains sénateurs auraient aussi des questions à poser. Sénateur Sparrow?

**Le sénateur Sparrow:** En ce qui concerne le tirage de 280,000 exemplaires pour la publication française, avez-vous un décompte de ce tirage par province?

**M. Ranger:** Je ne l'ai pas ici avec moi. ABC détient les meilleurs chiffres et je les connais assez bien.

**M. Hancox:** Je crois que M. Davey les a probablement.

**M. Zimmerman:** On peut faire une séparation, je crois, selon l'intérêt de ce qui est, à votre point de vue, l'expansion au Canada ou aux États-Unis, ou encore, disons, dans le domaine de commercialisation du *Digest*—l'édition canadienne du *Digest* couvre également les Antilles—par conséquent, il y a là trois points importants. Je peux vous les indiquer rapidement en prenant le point de vue canadien.

Terre-Neuve, en français, 107 exemplaires; la Nouvelle-Écosse, 237; l'Île-du-Prince-Édouard 13; le Nouveau-Brunswick, 2,800; le Québec, 247,644; l'Ontario, 7,817; le Manitoba, 765; la Saskatchewan, 445; l'Alberta, 786; la Colombie-Britannique, 596; le Yukon et les territoires du Nord-Ouest, 41. Total, tous les autres étant étrangers, 15,859.

**M. Ranger:** Sur ces 15,000, la majorité revient aux États-Unis.

**Le sénateur Sparrow:** Essayez-vous d'encourager la distribution de la version française dans les autres parties du Canada? D'une façon spéciale?

**M. Ranger:** Je ne peux pas vous répondre.

**Le sénateur Sparrow:** La raison pour laquelle je vous pose cette question, c'est que vous mentionnez dans vos premières réponses aux questions, que vous n'empêchez personne de souscrire à un abonnement et vous dites qu'il y a une formule dans chaque numéro; en fait, dans les deux numéros que j'ai là devant moi, il n'y en a pas. Maintenant, à moins qu'on ne les ait enlevées...

**M. Zimmerman:** Pardonnez-moi, sénateur, je parlais des exemplaires vendus dans les kiosques à journaux

alors que vous avez probablement en main un exemplaire d'abonné. Nous ne demanderions pas à un abonné, qui a déjà souscrit, de s'abonner pour un deuxième exemplaire, à moins qu'il ne le fasse de son propre gré.

**Le sénateur Sparrow:** Donc, les abonnements sont distribués à part des exemplaires qui vont dans les kiosques à journaux?

**M. Zimmerman:** C'est exact.

**Le sénateur Sparrow:** Dans cette formule d'abonnement, offre-t-on un choix aux lecteurs, n'importe où au Canada, de recevoir la version française ou anglaise?

**M. Zimmerman:** Non. Je ne le croirais pas. Ce que nous faisons là—il s'agit de trouver un marché dans la langue préférée, ce qui en soi-même représente un point délicat au Canada, parce que si vous prenez la province de Québec, par exemple, un certain nombre de Canadiens francophones achèteraient probablement le *Reader's Digest*, parce qu'ils veulent améliorer leur anglais et, d'autre part, des Canadiens anglophones de la province l'achèteraient parce qu'ils veulent perfectionner leur français; certains l'achètent dans les deux langues pour pouvoir les comparer parce que, sur deux ou trois numéros, vous avez un certain nombre d'articles qui sont les mêmes; donc cela pourrait les intéresser du point de vue linguistique. Nous n'imposons cependant aucune restriction quelle qu'elle soit. Nous cherchons plutôt les localités à prédominance anglaise ou française et nous essayons de promouvoir des abonnements de la façon la plus économique pour nous.

**Le sénateur Sparrow:** Envoyez-vous des formules d'abonnements en français, par courrier, dans la province de la Saskatchewan?

**M. Zimmerman:** Nous le ferions si nous voulions faire enquête pour savoir s'il y a des intéressés. Nous enverrions des échantillons pour évaluer si cela en vaut la peine; nous avons fait cela assez fréquemment et nous avons appris que cela en valait la peine; autrement dit, les frais engagés pour obtenir des abonnements dans ces localités, dans une langue particulière, justifiaient une perte minimum et nous pouvions même espérer entrer dans nos frais ou même faire un profit.

**Le sénateur Sparrow:** Comment avez-vous obtenu les 445 abonnements en Saskatchewan?

**M. Zimmerman:** La plupart d'entre eux nous sont parvenus du fait que, dans le pavé de rédaction, au début de notre revue, nous mentionnons le nombre de langues dans lesquelles le *Reader's Digest* est publié et,